



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT EDUC'ACTION DU VAR

Comité Technique Spécial Départemental du 28 Février 2019

Tout d'abord La CGT Educ'Action souhaite rappeler que la confiance ne se décrète pas mais elle se gagne, et se mérite.

Or ce n'est pas avec le texte de loi de *l'École de la confiance*, que M. le Ministre Blanquer va obtenir la confiance des collègues. En effet depuis le départ la CGT Educ'Action dénonce la tentative du ministre d'institutionnaliser la mise au pas des personnels, la limitation des libertés (individuelles et pédagogiques), et des modifications profondes du cadre institutionnel. En premier lieu L'article 1 de cette Loi, qui n'a décidément de confiance que le nom, porte sur la liberté d'expression des personnels de l'Éducation nationale. Il a ému à juste titre un grand nombre de collègues et de citoyen·nes car il vise avant tout à restreindre le droit individuel à s'exprimer. De plus Le regroupement des écoles du premier degré avec le collège pour former les *établissements publics des savoirs fondamentaux*, autrement dit, les Écoles du Socle, ancre davantage le démantèlement du Service public d'Éducation avec un nouveau transfert des prérogatives du ministère de l'Éducation nationale vers les collectivités territoriales. Et ce nouveau cadre réglementaire va contraindre l'autonomie des écoles en les rattachant à l'autorité de la direction des collèges.

De même ce n'est pas la prétendue concertation sur l'école inclusive menée par le ministère de l'Éducation Nationale et le Secrétariat d'État aux personnes handicapées qui s'est achevée le 11 février dernier, jour anniversaire de la loi de 2005 sur l'inclusion qui est de nature à redonner confiance aux enseignants, aux familles et surtout aux Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH). Ces derniers étant maintenu·es dans une grande précarité. Car Le résultat de cette pseudo concertation élude toute idée de revalorisation salariale, de titularisation, ou de reconnaissance et amélioration des conditions de travail de ces personnels.

Pourtant la confiance tant évoquée pourrait être un peu améliorée si le ministère prenait la mesure véritable des moyens à engager dans l'enseignement primaire. En effet contrairement à la réduction du nombre de postes dans le second degré que nous avons dénoncé, ici même, lors du CTSD du 25 janvier et qui va impacter négativement les collèges et les lycées du Var et de l'académie à la rentrée prochaine, nous sommes heureux de constater qu'il y a des créations de postes dans le 1^{er} degré pour la rentrée 2019.

Cet investissement attendu et nécessaire dans l'enseignement primaire va-t-il permettre de faire passer le nombre moyen d'élèves par classe pour l'académie de Nice et pour le Var à une moyenne de 16 élèves par classe ce qui serait de nature à faciliter les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants ? Et bien non , une moyenne de 16 élèves par classe ce n'est pas en France c'est au Luxembourg

Alors peut être que les créations de postes vont seulement permettre d'atteindre à la rentrée prochaine une moyenne de 21 élèves par classe dans notre département, dans notre académie ...? Là encore la réponse est négative : 21 élèves par classe dans le 1^{er} degré c'est la moyenne en Allemagne et plus généralement la moyenne des pays de l'OCDE.

Bon, vous nous direz, peut-être, que même si l'effort en création de postes n'aboutit qu'à une moyenne de 23 élèves par classe pour la rentrée prochaine dans le premier degré, ce n'est déjà pas si mal, gardons confiance..... Ah oui, mais attention, quand on dit 23 élèves par classe c'est bien sûr la moyenne en France, parce que sur l'académie de Nice et le Var en particulier on est plus proche d'une moyenne de 25 élèves par classe...voir plus comme dans la circonscription du Muy où la moyenne est à 25,5 !

Mais comment pourrait-il en être autrement ? Alors que le Ministère de l'Education lui-même estime que pour le 1^{er} degré dans l'académie de Nice le nombre de postes théorique nécessaire dans l'académie serait de 9736 alors qu'il n'est actuellement que d'environ 9500. Notre académie est bonne dernière en termes de taux d'encadrement, le P/E (nombre de professeurs pour 100 élèves) est le plus faible de France : 5.21 pour l'académie de Nice et 5,26 pour le département du var à la rentrée 2018.

Certes vous nous dite dans les documents de travail de ce Comité Technique qu'il devrait passer à 5.28 à la rentrée prochaine. Quelle progression ! Outre que cela dépend grandement des prévisions et de l'évolution des effectifs, et qu'il est fort possible que comme l'année dernière l'écart entre les effectifs constatés et ce qui avait été prévu soit très important (plus de 400 élèves pour 2018) , il faut tout de même rappeler que cette progression est la plus faible de France et que nous sommes encore bien loin de rattraper le P/E national qui est de 5.56 !

En attendant, ce ne sont pas les 24 postes supplémentaires de dotation pour la rentrée 2019 qui vont changer les conditions d'apprentissage des enfants ni les conditions de travail des enseignants de notre département, il aurait fallu que cette dotation soit multipliée par 10 pour qu'elle ait un véritable impact.

Non décidément il n'y a aucune raison d'avoir confiance, la CGT Educ'Action refuse de rentrer dans cette mascarade de gestion de la pénurie, c'est pourquoi nous soutiendrons toutes les demandes légitimes d'ouvertures de postes des écoles du Var et toutes les mobilisations des collègues et des familles si ces demandes ne sont pas entendues.